

## Charte du délégué aux Chantiers du Cardinal

**M<sup>gr</sup> Éric Aumonier, évêque de Versailles, accompagne depuis septembre 2017 les Chantiers du Cardinal dans les trois missions essentielles qui leur sont assignées :**

- Assurer l'**existence de lieux de culte et de prière et leur embellissement**
- Assurer un **cadre de vie décent aux prêtres**
- Fournir des **locaux adaptés pour la pastorale**

**Le délégué est missionné par son curé pour assurer le rôle de délégué des Chantiers du Cardinal dans sa paroisse**

<p><b>En accueillant un nouveau délégué, les Chantiers du Cardinal s'engagent :</b></p>	<p><b>En rejoignant les Chantiers du Cardinal, le délégué s'engage :</b></p>
<p><b>Sur sa mission</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• A le considérer comme un collaborateur à part entière, responsable de sa mission au sein du réseau des délégués</li> <li>• A l'aider à s'épanouir et à s'intégrer dans l'action au sein du réseau des délégués</li> <li>• A faire le point avec lui sur son engagement et ses actions, s'il en manifeste le besoin</li> <li>• A lui donner tous les moyens de communication nécessaire à sa mission</li> <li>• A lui faciliter l'accès aux sources d'information sur l'action des Chantiers du Cardinal</li> </ul>	<p><b>Dans sa mission</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• A adhérer aux valeurs et à la mission des Chantiers du Cardinal et à partager le principe de solidarité interdiocésaine</li> <li>• A être responsable de l'action qui lui est confiée en l'assurant avec sérieux, compétence, et régularité</li> <li>• A s'informer de tous les moyens mis à sa disposition pour relayer la communication sur l'action de l'œuvre et être porteur de l'image des Chantiers du Cardinal</li> <li>• A être solidaire du réseau des délégués dans un esprit d'entraide en participant, dans la mesure du possible, aux réunions qui lui sont proposées</li> </ul>